



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

contributions enquete publique
1 message

Albine AVALLART 8 octobre 2018 à 21:48
À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

A l'attention de M. Bernard Valy,

Monsieur,

veuillez trouver ci-dessous les remarques et réticences que je souhaite émettre quant au projet de la scea ST Yves, ainsi que des photos étaient mes propos,

Je vous remerciant de votre attention.
cordialement,

Albine VAUCOULOUX

Insertion paysagère : le silo actuel, situé sur un point haut (33 m) est très visible et constitue une verrue dans le paysage, visible à plus de 2 km (RD 775 virage du Moulin Neuf- cf. photos jointes), comment envisager la construction d'un 2nd silo sans dénaturer encore plus le paysage ? l'impact de ce dernier n'est pas suffisamment étayé (absence de modélisation) et ne peut être éludé

Biodiversité : celle-ci est uniquement abordé via la haie détruite puis replantée, il n'est pas étudié dans ce rapport l'impact sur les 500 ha concernées par ce projet : monocultures, quantités d'insecticides épanchés, autres haies éventuellement rasées pour augmenter la surface cultivable... Ce point est trop succinct vu l'ampleur du projet et doit être étudié, via des études naturalistes, chimiques et biochimiques spécifiques et étayées sur la totalité de la surface de la scea.

« Certains îlots sont situés en bordure de ZNIEFF (îlot 12 EARL DE GUEME), toutes les précautions seront prises, au-delà des exigences réglementaires » p.65, c'est-à-dire ? quelles sont ces précautions au-delà des exigences réglementaires ?

« Par contre, les zones naturelles abritant des espèces plus rares et sensibles se trouvent en aval, à quelques centaines de mètres. Il faudra donc les protéger contre les conséquences d'un accident éventuel sur le site. » p.68 accident de quel nature avec quel mesure associée ? rien ne le précise.

Les impacts sont étudiés de façon arbitraire et succincts, sans réelle étude. Les solutions et mesures compensatoires sont bien peu détaillées au regard des enjeux, un dossier d'autorisation pour une ICPE nécessite des mesures précises, détaillées et chiffrées non présentes dans le dossier actuel.

Qualités des eaux : celles-ci ne sont analysées qu'à travers le risque et les caractéristiques physico-chimiques du lisier, mais qu'en est-il des quasi 500 ha qui seront surexploités et donc fortement concentrés en pesticides ?

Signature
A. Avallard

De plus le périmètre de protection du captage est en cours de révision afin d'être étendu pour permettre une amélioration de la qualité des eaux déjà impactée par l'agriculture intensive avoisinante, le plan d'épandage présentée doit être révisé en tenant compte de ces modifications.

Qualité des porcs destinés à l'alimentation humaine : la scea confirme ou pas son engagement à ne pas utiliser d'antibiotiques ? car c'est le titre du § 4.4.5 p.77 mais en lisant de plus près seule une réflexion est engagée !!

quelle sera la **provenance du soja importé** ? un approvisionnement outre-Atlantique réduit à néant les quelques efforts environnementaux.

L'augmentation significative des camions notamment dans le bourg de Guémené n'est pas prise en compte ni quantifiée en terme de bruit. Avec 468 sorties de lisier par an, plus les camions de porcs « le projet présenté ici n'engendre pas de surplus significatif de nuisances sonores car il n'y a pas de modification de conduite par rapport à la situation avant » p.111 !! cela mérite quelques approfondissements !

« **Meilleures Techniques Disponibles** » mises en œuvre, celles-ci n'engagent que le propriétaire, comment les riverains pourront-ils avoir connaissance ou suivre leurs réelles applications ?

La quasi-totalité des cartes présentées ne comportent pas d'échelle, elles ne peuvent servir en tant que telles à de quelconques analyses et peuvent induire en erreur le lecteur.

A l'heure des scandales sanitaires dus à la concentration des élevages, aux pollutions des eaux de captage mettant clairement en cause l'agriculture intensive, et à la disparition de centaines d'exploitations et d'emplois au profit de plus grosses telle que la scea St Yves qui concentre à elles seule beaucoup trop de surfaces pour peu de salariés (1 UTH/ha !!), les instances publiques ne doivent pas favoriser un tel projet, en contradiction totale avec les valeurs qu'elles communiquent et celles souhaitées par la population. Ce dossier paraît beaucoup trop maigre au vu des impacts engendrés, sans réponse précise ni spécifique appartenant à ce projet et non à la littérature.



DSC03542.JPG
8067K



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Porcherie St Yves - Guémené Penfao
1 message

Maxime Renou 8 octobre 2018 à 23:07
À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

M. le Commissaire Enquêteur,

Depuis bientôt 1 an habitant de Guémené Penfao, je m'inquiète de voir que de tels projets puissent encore être à l'étude.

D'abord à titre personnel, car les dernières données sur la qualité des eaux de captages révélées par le Collectif sans pesticides sont éloquentes. À tel point que j'en suis réduit à acheter de l'eau en bouteille pour mon fils de bientôt 1 an, que j'aimerais voir grandir en bonne santé sur la commune, une aberration écologique quand on sait les ravages du plastique.

Ensuite, parce qu'il est plus qu'étonnant d'imaginer que ce projet d'extension, complètement à contre courant de l'histoire, puissent un jour émerger. La production porcine, ce n'est un secret pour personne, est en crise. Il est illusoire de croire qu'en agrandissant toujours plus les élevages, ces derniers seront en mesure de concurrencer des pays tels que l'Espagne, qui seront toujours plus compétitifs, et d'autres après eux. Le marché intérieur, avec une baisse de 3,9 % en 1 an, est loin d'être porteur. Du moins pas sur ce créneau de la viande industrielle, car la demande de porc bio, elle, ne cesse d'augmenter, presque multipliée par 2 entre 2010 et 2015. Serait-ce que les consommateurs plébiscitent de plus en plus la qualité ?

Ce type d'élevage industriel, quand bien même il se soumettrait peut-être à la réglementation, est indigne. Une usine à produire des porcs, car on ne peut décemment parler d'élevage, sans respect aucun pour un animal dont la nature l'amène à fourir, ce que l'on peut aisément imaginer impossible sur des caillottes en béton. Quiconque a déjà pénétré dans une porcherie industrielle sait ce qu'il en est, de l'odeur et de la pitié que cela peut inspirer.

Pour ces élevages hors sol, aucune autonomie possible. C'est bien sur des aliments importés que l'alimentation devra reposer, soja OGM américain ou sud-américain en tête. Outre l'aberration d'avoir en France des élevages dont l'alimentation repose sur des cultures conduites à l'autre bout du monde, les informations sur les conditions de cette production ne manquent pas. Car si le soja est OGM et résistant au round up, il semblerait que les travailleurs des champs, leur voisinage et leurs progénitures ne le soient pas, à en juger par les statistiques sur les cancers, malformations et autres cas d'autisme sur-représentatifs. Heureusement pour ces populations, il arrive parfois que des élevages industriels produisent eux même une partie de l'alimentation de leur bétail. Malheureusement pour nous cette fois-ci, car ici aussi les herbicides, fongicides et autres insecticides sévissent, au détriment de la qualité de l'air, de l'eau et in fine de notre santé. Si les nuisances olfactives de tels élevages ne sont plus un secret pour personne, les nuisances sur la qualité de l'eau ont pu quant à elles atteindre un niveau tel qu'il a fallu imposer une réglementation, la fameuse directive nitrates, pour raisonner les épandages d'élevages qui, faute de terres où épandre, en sont réduits à surfertiliser des terres bretonnes autrefois assez pauvres pour y faire pousser du blé noir, quitte à eutrophiser des cours d'eau.

C'est étonnant, il semblerait qu'à moins d'une régulation réglementaire, ces industriels de l'agriculture ne soient pas en mesure d'être raisonnables et respectueux. L'histoire saura montrer qu'ils ont tort, espérons qu'il ne sera pas trop tard.

Bien cordialement,
Maxime Renou



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Non à l'extension de la SCEA Saint-Yves
1 message

Vincent vaucouloux 8 octobre 2018 à 23:50
À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

A l'attention de M. Bernard Valy, commissaire-enquêteur.

Bonjour,

Je vous signale mon opposition résolue au projet d'augmentation du cheptel de la SCEA Saint-Yves.

Ce projet représente une menace supplémentaire quant à la qualité globale de la ressource en eau des 20 000 habitants du secteur desservi par le SIAEP de Guémené-Penfao.

D'une part, quant aux volumes d'effluents épanchés qui vont augmenter à proximité du Don et des captages d'eau potable de Massérac.

D'autre part, parce que l'augmentation de ce cheptel va de paire avec la poursuite de la logique intensive conventionnelle de conduite de l'élevage et des cultures, donc à grands renforts de pesticides et d'antibiotiques, dont la présence est déjà relevée dans les puits de captage de Massérac à des concentrations inquiétantes.

La compétitivité de l'atelier est le principal argument mis en avant par le dossier appuyant le projet. Or, l'exploitation s'est déjà largement agrandie en 2004 et présente déjà des références de production (375 truies) largement supérieures à la taille moyenne (200 truies) de la filière porcine. Il est regrettable et contestable que l'agrandissement soit encore une fois la seule voie envisagée pour améliorer la viabilité, sans considération pour la valorisation par la montée en gamme, vu notamment la demande non satisfaite en porc biologique.

Je suis donc opposé au projet et j'exige pour le moins la prolongation de l'Enquête Publique, afin de permettre la tenue d'un débat public à l'attention de la population locale, concernée en premier lieu par l'impact de ces systèmes intensifs sur la qualité de l'eau potable.

Veuillez agréer Monsieur mes sincères salutations.

Vincent VAUCOULOUX
3, La Marolais
44480 AVESSAC



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Porcherie st Yves
1 message

Maurice LACIRE 9 octobre 2018 à 08:28
Répondre à : Maurice LACIRE
À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

Oui pour ce projet qui permettra à la SCA d'élever tous les porcelets nés sur le site.

L'exploitation sera pour le coup compétente et pourra faire face à la dureté du marché bien réel et permettre la continuité de la filière porcine en France qui est mise à mal par la législation différente pour l'Europe.

Maurice LACIRE

1

est
18
BL

sur
Pour
une
aires
(pe),
lue,

aires
llule
a de

nelle

que
ales

La
ents
une
telle

les
mont
vidé
age)

r et
tout

10